

Appendix
(D.)

14th Jan'y.

present and the original intention being, that the main line and branch will separate at a point further from the Town than before.

The Commissioners entertain a hope that if the monies needful be supplied, the Canal to the third Lock near the Recollet Suburb (if the next season prove favorable) may be completed; but from past experience they wish not to be too confident; the completion to that point, in any case, is most desirable, as the Canal could then be navigated near to the Suburbs—To effect this, however, an additional Grant of Seven Thousand Five Hundred Pounds will be necessary; and further to extend the Canal from the said point of separation to the River above the Port, it will require Seventeen Thousand Five Hundred Pounds more; or, in all Twenty-five Thousand Pounds beyond the present applicable Fund, including therein Superintendence, Costs of Ground, Houses and Damages.

It will form a matter of deep regret if by want of means the work should be stopped before it reaches the River above the Port, as it could not be resumed without increased Expense, and, probably a fair Claim by the Contractors for the Damages they would incur by a Stoppage not contemplated, and consequently not provided for, in the agreement with them.

It may be proper to state, that although the progress made this season is inferior to expectation, yet, the Contractors not having been able to deliver over the second and third Sections complete, the Public are exempted from any Damage or Repair thereto, which might be occasioned by the climate in the ensuing winter or rains in the spring.

The Commissioners and Engineer coincide in the opinion that the Contractors have up to this period, owing to various causes, not profited a shilling by their Contract, and have to look to the future operations for a consideration for their trouble and risk.

The Allowance of Mr. McDouall, the Assistant Superintendent has been increased from One Hundred to One Hundred and Fifty Pounds a year, in consideration of his merit, and being well earned by him. It is hardly necessary to add, that the general Superintendence of the Engineer and Assistant Superintendent by no means prevents the necessity and utility of particular overseers in the Masonry, Carpentry, and Excavations, to be perpetually present in their respective branches.

The trouble the Commissioners have had with the Proprietors of Grounds and Houses along the Canal, in resisting their unbounded Pretensions and Claims of various kinds, has been very great; and nothing but a sense of duty resulting from the consideration of having gratuitously undertaken the Office they hold, would induce them to continue to act under the various disadvantages of their situation in an undertaking new in this Province.

The Commissioners have to state, that although in a preceding part of this Report the Completion next summer of the Canal to a point near the Recollet Suburb, is made dependant upon the season and pecuniary means, yet there cannot be a doubt that were the means furnished, the Excavation might next year be extended to the St. Anne Suburb, if not through them, as the ground in that line not having a rock foundation, admits of being proceeded in with greater celerity, and without the one operation retarding the other: but completion to the above said point, for the reasons hereinbefore mentioned, claims a precedence, if there be not pecuniary means of effecting both.

The Accounts and Vouchers from the thirty-first December One thousand eight hundred and twenty-one, to the thirty-first October One thousand eight hundred and twenty-two, are only sent because of considering it may be desirable that the period should accord with that to which other Public Provincial Accounts are made up, those posterior thereto will come into next year's.

All which is respectfully submitted.

JOHN RICHARDSON, Chairman.
C. W. GRANT,
T. PORTEOUS,
FRAN. DESRIVIERES,
DAVID ROSS,
GEORGE GARDEN.

Montreal, 31st December, 1822.

viation une diminution considérable dans les dépenses. La seule différence entre la Ligne qu'on a suivie et celle qui avoit été proposée d'abord étant que le tronc et la branche se sépareroient plus loin de la Ville que devant.

Les Commissaires espèrent que si les fonds nécessaires sont fournis, le Canal jusqu'à la troisième Vanne près du Faubourg des Recollets pourra être achevé, au cas que la saison prochaine se trouve favorable, mais d'après l'expérience du passé ils ne voudroient pas paroître trop confians. L'achèvement jusqu'à ce point est dans tous les cas fort à désirer, attendu que le Canal feroit alors navigable jusqu'à près des Faubourgs; mais pour parvenir à cette fin il faudra un Octroi additionnel de sept mille cinq cents Louis, et pour conduire le Canal dudit point de séparation au Fleuve au-dessus du Port il faudra encore dix-sept mille cinq cents Louis, ou en tout, vingt-cinq mille Louis, en sus des présents Fonds applicables, mais y compris la surveillance, le coût des Terres, des Maisons et les Dommages.

Ce seroit le sujet d'un profond regret, si faute de moyens l'ouvrage étoit arrêté avant d'arriver au Fleuve au-dessus du Port; vu qu'il ne pourroit pas être repris sans une augmentation de frais, et probablement sans de justes réclamations de la part des Entrepreneurs pour la perte qu'ils encourroient par un retard qui n'étoit pas attendu, et qui n'a pas été prévu conséquemment dans le marché fait avec eux.

Il peut être à propos de remarquer que quoique le progrès fait cette année n'ait pas été aussi grand qu'on s'y attendoit, les Entrepreneurs n'ayant pas été en état de livrer la seconde et la troisième Sections complètes, le public n'aura pas à sa charge les dommages causés ou les réparations à faire, en conséquence de la rigueur de l'Hiver ou des pluies du Printemps.

Les Commissaires et l'Ingénieur coïncident dans l'opinion que les Entrepreneurs n'ont pas jusqu'à présent, en conséquence de diverses causes, gagné un seul Sheling par leur marché, et ne peuvent compter que sur les opérations futures pour se dédommager de leurs peines et de leur risque.

Le Salaire de Mr. McDouall, Assistant-Surintendant des travaux, a été porté de cent Louis à cent cinquante Louis par an, en considération de son mérite et de ce qu'il paroît les bien gagner. Il est presque inutile d'ajouter que la surveillance générale de l'Ingénieur et de l'Assistant-Surintendant n'empêche nullement qu'il ne soit nécessaire et utile que les Inspecteurs particuliers de la maçonnerie, de la charpente, et des excavations soient incessamment attentifs à leurs branches respectives.

Les peines que les Commissaires ont eues avec les Propriétaires de Terres et de Maisons en résistant à leurs prétentions sans bornes et à leurs réclamations de divers genres, ont été très-grandes, et rien que le sentiment du devoir résultant de la considération qu'ils ont entrepris gratis l'Office qu'ils tiennent, ne peut les induire à continuer à agir, nonobstant les désagréments de leur situation dans une entreprise nouvelle dans cette Province.

Les Commissaires ont à exposer que quoique dans une partie précédente de ce rapport, ils fassent dépendre l'achèvement du Canal l'été prochain, jusqu'à un point près du Faubourg des Recollets, de la saison et des moyens pécuniaires, il n'y a pas de doute que si les moyens sont fournis, l'excavation puisse être étendue l'année prochaine jusqu'au Faubourg Sainte Anne, sinon par ce Faubourg, attendu que le Terrain dans cette Ligne n'étant pas un fond de Rocher, l'ouvrage doit s'y faire avec plus de promptitude, et sans qu'une opération retarde l'autre; mais l'achèvement jusqu'au point indiqué plus haut demande la préférence pour les raisons assignées ci-dessus, s'il n'y a pas de moyens pécuniaires pour effectuer l'un et l'autre.

On n'envoie que les Comptes et les pièces justificatives depuis le 31 Décembre 1821 jusqu'au 31 Octobre 1822, par la considération qu'il peut être désirable que l'époque coïncide avec celle où les autres Comptes Publics de la Province sont clos.—Ceux qui sont postérieurs à cette époque viendront l'année prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN RICHARDSON, Président.
C. W. GRANT.
T. PORTEOUS.
FRAN. DESRIVIERES.
DAVID ROSS.
GEORGE GARDEN.

Montréal, 31e. Décembre 1822.

Appendice
(D.)

14e Janvr.